Fiche action : Comptage des cyclistes

Réaliser une opération «Cyclistes éclairé.es, comptons-nous»

À qui cela s'adresse ?
Les associations FUB
En quoi cela consiste ?
Compter manuellement l'équipement des cyclistes la nuit pour :

- Objectiver le taux d'éclairage des cyclistes,
- Comprendre l'impact de la diversité des territoires et des infrastructures sur la stratégie et l'équipement des cyclistes.
- Démontrer la responsabilité collective sur la question de la sécurité du cycliste la nuit

Etapes coordination

1. **Définir l'échantillon à compter :** le nombre de points de comptage selon son territoire.
2. **Définir l'adresse des points de comptage** : adresse précise ou coordonnées GPS
3. **Recruter un ou plusieurs compteurs par point de comptage.**
4. **Transmettre aux compteurs les outils :** imprimer la feuille de comptage et fournir, si besoin, une planchette à pince ou porte formulaire pour écrire. Fournir les liens utiles (voir Après le comptage).
5. **Déterminer avec les compteurs les éléments de la séance :** date, durée (minimum 1 heure) et horaires. Le matin, la séance doit se terminer avant le lever du soleil. Le soir, la séance doit débuter juste après le coucher du soleil.

Pendant le comptage

1. **Décider du sens du comptage :** s'agit-il d'un comptage d'un seul sens de circulation ou des deux sens de circulation.
2. **Remplir les éléments de la séance** : date, heure début, météo…ainsi que les données du point de comptage (type d'infrastructure, vitesse…)
3. **A la fin de la séance, reportez l'heure de fin**.

Après le comptage

4. **Enregistrer les données de comptage sur le questionnaire en ligne** : https://urls.fr/yN9GxX
5. **Visualiser les résultats géolocalisés (actualisation tous les jours en semaine).** https://urls.fr/5PBO24